

VENTE

Vend 16 boîtes diapos bt 2€ l'unité tourne - disque année 60. 20€ + disques variétés 5€ l'un. **Tel. : 06 66 95 40 34**

A vendre œufs fermiers : 3,50€ la douzaine. **Tel. : 06 18 29 12 92**

Vend imprimante HP 2721€ Peu servi, dans sa boîte d'origine. Visible à Dagnac. 25€. **Tel. : 06 84 04 19 02**

Meuble haut IKEA blanc, effet brillant, H 207.5 avec les pieds (200 cm sans les pieds) x Prof 62 x larg 40. 4 étagères amovibles. 35 €. / Canapé 2 places IKEA HAGALUND, couchage 120 x 190. Coloris camel. L150 x larg 90 x H91. Sommier à lattes. Coffre de rangement. 100 € .

Tel. : 06 83 51 57 14

RECHERCHE

Urgent : Recherche studio ou T1 ou chambre chez l'habitant sur Créon ou alentours, de mars à novembre 2022. **Tel. : 06 28 26 79 32**

Achète robes, chemisiers, combinaisons, chemises de nuit et foulards de nos grands mères. 1€ par article. **Tel. : 06 84 04 19 02**

AUTRE

Propose service de tonte régulier. tonte, débroussaillage, ramassage de feuilles je dispose de mon matériel. Paiement CESU **Tel. : 07 89 98 96 25**

WWW.MAIRIE-CREON.FR
WWW.SORTIRCREON.FR



CRÉON

H E B D O
VOTRE HEBDOMADAIRE DE PROXIMITÉ

Le quotidien Sud Ouest et TF1 organisent la cinquième saison de l'élection «Votre plus beau marché», l'opération vise à désigner le plus beau marché du département, de la région puis de France. Huit marchés girondins sont en lice, dont celui de Créon.

VOTEZ POUR LE MARCHÉ DE CRÉON !



Notre marché hebdomadaire est une véritable institution, depuis 707 ans, c'est le rendez-vous créonnais du mercredi matin à ne pas manquer ! Sur la place de la Prévôté et dans les rues adjacentes, plus d'une centaine de commerçants ambulants y déploient chaque mercredi leur étal, producteurs locaux, artisans ou revendeurs, chacun y trouve sa place. Le marché participe d'une manière importante à l'économie locale et attire des clients d'une zone largement plus étendue que le Créonnais.

L'opération « Votre plus beau marché » permet de mettre en avant celui de Créon. Vous pouvez matérialiser votre attachement à notre marché en vous rendant sur le site internet du quotidien Sud Ouest et voter pour le marché de Créon. Cette démarche doit être effectuée le **9 mars** au plus tard.

Mi-mars aura lieu un nouveau vote pour choisir le plus beau marché régional puis de fin avril à mi-juin sera élu le plus beau marché national.

À vos ordinateurs, tablettes ou smartphones pour soutenir notre marché ! En flashant le QR code ci contre ou sur le site : https://jeu.sudouest.fr/quiz/1011401_113/SO-MARCHE-TF1-33-2022.html



A U P R O G R A M M E

du 16/02 au 22/02	mer. 16	jeu. 17	ven. 18	sam. 19	dim. 20	lun. 21	mar. 22
Vaillante		14:30		15:30	18:00	14:30	
Vanille	16:00			11:00			16:00
Adieu Paris	18:00		14:30		20:30	18:00	
Billie Holliday, une affaire d'état		20:30					
Une jeune fille qui va bien	20:30		18:00	18:00			
Super-héros malgré lui			21:00	21:00			20:30
Jardins enchantés					16:00		
Nos âmes d'enfants						20:30	18:00

du 23/02 au 01/03	mer. 23	jeu. 24	ven. 25	sam. 26	dim. 27	lun. 28	mar. 1 ^{er}
Jardins enchantés	11:00	16:00		11:00			
Vaillante	14:30		14:30	15:30			
Lynx	18:00		18:00		15:30		
Presque	20:30	18:00		21:00		14:30	
Mes frères et moi			21:00	18:00	18:00		
The chef		20:30				18:00	
Les promesses					20:30	20:30	18:00
Un ange à ma table							20:15

* En avant-première



SALLE ART ET ESSAI
LABEL JEUNE PUBLIC

ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE 2022



Pour pouvoir voter à l'élection présidentielle qui aura lieu **les dimanches 10 et 24 avril 2022**, les électeurs ont **jusqu'au 2 mars par le biais du téléservice, ou jusqu'au 4 mars par le biais du**

formulaire papier, pour s'inscrire.

Les personnes qui viennent de s'installer à Créon, qui ont changé de domicile à l'intérieur de la commune, ou bien dont la situation matrimoniale a changé, ou encore qui ont constaté une erreur d'état civil sur leur carte électorale, doivent le signaler en personne au service *Élection* de la mairie.

- Pour vous inscrire, munissez vous des justificatifs suivants :

- carte nationale d'identité ou passeport : en cours de validité
- justificatif de domicile de moins de 3 mois : facture d'eau, d'électricité, de gaz, téléphone fixe, abonnement internet, bulletin de salaire et autres documents spécifiques

• En cas d'hébergement (sauf -26 ans chez leurs parents) : attestation d'hébergement de moins de 3 mois, copie pièce d'identité de l'hébergeant, justificatif d'attache avec la commune (ex. : bulletin de salaire).

- L'inscription est également possible sur internet : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N47>

PATINOIRE

Petits et grands, venez patiner sous le préau de l'école élémentaire Albanie Lacoume.



Infos pratiques : Du 16 au 23 février 2022 de 10h à 12h et de 13h30 à 17h (fermée le dimanche 20 février et le mercredi 23 février de 10h à 11h30). L'accès à la patinoire se fait par le parc pour enfant (Espace du 8 mai 1945). **Gants obligatoires.** Patinoire gratuite et ouverte à tous :

patins du 26 au 47. Pass sanitaire à partir de 12 ans, Pass vaccinal dès 16 ans. Les enfants sont sous la responsabilité des parents.

LOTO



Le handball club créonnais organise son loto annuel **le samedi 26 février 2022** à la salle Omnisports Ulli Senger. Les portes seront ouvertes à partir de 18h30, **le loto commencera à 20h !**

BAROMÈTRE VILLES CYCLABLES



La commune de Créon a obtenu un score B favorable sur l'étude "Baromètre des Villes cyclables" après le retour de

45 pratiquants "cyclo" sur la commune. Vous pouvez consulter les résultats en ligne: <https://barometre.parlons-velo.fr/2021/palmares/#13/44.76877/-0.36371>

LES PERMANENCES COUP DE POUCE PARCOURSUP !

Vous passez votre bac en 2022 ? Vous êtes étudiant en réorientation ? Pour s'inscrire dans l'enseignement supérieur public,

"Parcoursup" est le passage obligé. La Cabane à Projets, dans le cadre de l'espace Infos Jeunes du Créonnais, vous accompagne dans votre inscription administrative à ParcoursSup. Permanences Parcoursup : pour mieux comprendre la plateforme et les attendus : créer son dossier d'inscription, découvrir les formations disponibles, choisir et formuler ses vœux, ...

Pour cela, Emmanuelle, animatrice jeunesse, vous propose différents temps d'ateliers pour comprendre Parcoursup et dédramatiser cette étape importante du parcours. Attention, il ne sera pas ici question de parler orientation, même si vous pourrez accéder à des outils de l'espace Info Jeunes pour affiner vos choix. **Alors rendez-vous à la Cabane : Le vendredi 25 février De 10h à 12h ou de 14h à 16h. Les samedis 5 et 19 mars De 10h à 12h N'hésitez pas à vous inscrire sur ijcreonnais@lacabaneaprojets.fr ou au 05 57 34 42 52**

PERMANENCE ADIL

Vous avez des questions sur vos droits et obligations, sur les différentes solutions qui s'offrent à vous en matière de logement et d'habitat ? **L'ADIL assure une permanence à la Cabane à projet le mardi 22 février de 9H15/12H00. Prise de rdv au 05.57.34.42.55**

PROGRAMME VACANCES FÉVRIER À LA LUDOTHÈQUE

Pendant les vacances, la ludothèque est ouverte du lundi au samedi :

- Lundi, mardi et jeudi : 14h-18h30
- Mercredi : 10h-12h et 14h-18h30
- Vendredi : 10h-12h (créneau réservé 0-3 ans) et 14h-18h30
- Samedi : 9h30-12h30.

Plusieurs animations sont proposées pour petits et grands : soirée entre ados mardi 22 février, 19h-21h30 (dès 11ans) ; matinée éveil sensoriel vendredi 25 février, 10h-12h (0-6 ans) ; après-midi jeux de société vendredi, 14h30-16h30. Plus d'infos sur site Internet <https://www.ludothequekaleidoscope.org/> et sur l'application IntraMuros.

PRATIQUE

CRÉON HEBDO

Prochaine parution vendredi **25 février 2022**.

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Prochain conseil municipal le **jeudi 17 mars à 20h15, au Centre culturel "Les Arcades"**. Séance ouverte au public. Retransmission en direct par Télé Canal Créonnais.

SITUATION SANITAIRE

Retrouvez l'ensemble des mesures sur www.gouvernement.fr/info-coronavirus

Mairie de Créon

50, place de la Prévôté
BP 49 - 33670 Créon
05.57.34.54.54
contact@mairie-creon.fr
www.mairie-creon.fr

La mairie vous accueille :

du lundi au vendredi
8h30 à 12h30 et de
13h30 à 17h30
le jeudi de 8h30 à 12h30
le samedi de 9h00 à 12h00

S.E.M.O.C.T.O.M.

DÉCHETS MÉNAGERS

- Secteur Nord : **lundi**
- Secteur Sud : **jeudi**
- Centre-ville : **lundi et jeudi**

TRI SÉLECTIF

- Secteur Nord & Centre-ville : Mardi des semaines paires.
- Secteur Sud : Mardi des semaines impaires.

Le plan détaillé est disponible à l'accueil de la mairie, sur www.mairie-creon.fr ou sur www.semocotom.com

Hebdomadaire municipal d'information locale
Responsable légal de la publication : Pierre Gachet
© GRAPHISME : BAT.GRAPHIC - IMPRESSION : STUDIO EN VUE, CRÉON

RETROUVEZ-NOUS SUR FACEBOOK
INFORMATIONS À DÉPOSER EN MAIRIE
OU SUR www.mairie-creon.fr